

ANNEXE 5 : FICHE TERRITORIALE CONTRAT DE VILLE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

Quartier de Castel Pic – Roudourou – La Madeleine

Guingamp est entrée à nouveau dans la géographie prioritaire Politique de la ville avec une nouvelle cartographie. Les quartiers/secteurs Roudourou, La Madeleine et Castel Pic sont désormais inclus dans le zonage QPV. Le contrat de ville est porté par la communauté d'agglomération Guingamp-Paimpol-Agglomération et mis en œuvre par la commune de Guingamp.

Axes prioritaires pour 2024

Les **6 thématiques** retenues ont pris en compte les avis, les préoccupations et l'expertise d'usage des habitants. Les partenaires locaux ont également été associés à la démarche projet.

Objectifs pour la thématique Santé

- Mettre en place des solutions d'accompagnement personnalisé dans les parcours de soin
- Développer un réseau partenarial important et favoriser l'interconnaissance
- Favoriser l'attractivité du territoire pour l'installation des professionnels de santé
- Favoriser l'aller vers au bénéfice des populations isolées, notamment les personnes âgées
 - Développer la formation des professionnels sur les problématiques de santé et actions de prévention
 - Développer les actions de prévention et les activités sportives pour toutes et tous à moindre coût

Objectifs pour la thématique Habitat et cadre de vie

- Favoriser toutes les actions de lien social
- Améliorer l'aménagement des espaces collectifs sur l'espace public et notamment les espaces verts
 - Améliorer l'accessibilité dans le quartier et inter quartiers
 - Développer les actions liées aux transitions écologiques et énergétiques

Objectifs pour la thématique Education

- Favoriser l'inclusion de tous les publics (genre, handicap, allophone...)
- Renforcer le lien Éducation nationale / habitants des quartiers
- Valoriser le parcours des enfants et des jeunes

- Développer des actions de prévention et de lien social pour les enfants et les jeunes

Objectifs pour la thématique Parentalité

- Renforcer l'accompagnement des familles monoparentales et familles isolées
- Développer les modes de gardes alternatifs et adaptés aux besoins des familles
- Développer la médiation culturelle et sportive

Objectifs pour la thématique Tranquillité Publique

- Développer le dialogue force de l'ordre / population
- Lutter contre le sentiment d'insécurité et l'insécurité
- Développer les actions de prévention
- Développer le lien avec la jeunesse et favoriser la co-construction de projets

Objectifs pour la thématique Emploi et développement économique

- Favoriser la connexion entre les entreprises et les habitants des dispositifs économiques et le développement de l'entrepreneuriat dans les quartiers
- Développer l'aller-vers et l'accompagnement à l'emploi personnalisé aux habitants
- Développer la communication et l'information des seniors, personnes, et dispositifs existants par tous les moyens (aller-vers, réseaux sociaux, réunions, forums...)
- Valoriser les compétences de chacun (jeunes, seniors...), qu'elles soient personnelles ou professionnelles, et accompagner à la prise de poste
 - Développer toutes les mobilités vers l'emploi, l'insertion et le développement économique

Modalités de dépôt du dossier de demande de subvention

Pour rappel, les porteurs de projet doivent solliciter le service politique de la ville de la collectivité concernée par l'action ainsi que la Déléguée du préfet si besoin, afin d'échanger sur le projet présenté, de s'assurer de sa recevabilité et d'ajuster le cas échéant l'action avant la saisie du dossier.

Pour répondre au présent appel à projets, le porteur de projet dépose **obligatoirement** dans le portail DAUPHIN une demande de subvention qui sera dirigée automatiquement vers le service instructeur de la DDETS et ce **avant le 28/07/2024**, délai de rigueur.

Toutes les informations sont précisées dans le cahier des charges de l'AAP départemental.

Vos interlocuteurs

Les porteurs de projets peuvent bénéficier d'un accompagnement **tout au long de la démarche d'élaboration de leur projet** auprès des services en charge de la politique de la ville :

SERVICES DE L'ÉTAT	
Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) ddets-polville@cotes-darmor.gouv.fr	Nadège LENOIR Responsable du service insertion professionnelle et emploi, et mission politique de la ville 02 21 27 33 97
	Emilie DAVIET Chargée du suivi des contrats de ville et instructeur politique de la ville Référente DAUPHIN 02 21 27 34 05

Préfecture des Côtes-d'Armor	Morwena DOUVILLEZ-GROSSET Déléguée du Préfet à la politique de la ville morwena.douvillez-grosset@cotes-darmor.gouv.fr 02 21 27 30 33 ou 06 71 89 20 69
SERVICE RÉFÉRENT POLITIQUE DE LA VILLE DES COLLECTIVITÉS	
Ville de Guingamp	Jérôme CUNHA Responsable du Centre Ti-Menoz et Référent Politique de la Ville j.cunha@ville-guingamp.com 07 64 81 52 22
Guingamp-Paimpol Agglomération	Yannick HENRION Directeur du Centre Intercommunal d'Action Sociale y.henrion@guingamp-paimpol.bzh 02 96 55 99 56
	Émeline MAZURIÉ Chargée de développement social au CIAS e.mazurie@guingamp-paimpol.bzh 02 96 55 99 56

Castel Pic / Roudourou /La Madeleine

